

Election du 1-2-3 Avril 2022 au Conseil d'Administration de DEXTERA

**Déclaration de candidature
au Conseil d'Administration**

à retourner avant le vendredi 25 mars 2022 à 12h00
Exclusivement par courriel à:
secretariat@dextera.fr, avec photo et profession de foi

Pour rappel:

Article 9 – Conseil d'administration

<< L'Assemblée Générale des adhérents doit désigner les membres du Conseil d'Administration de l'association qui siégeront deux ans. Seuls les membres actifs, collaborateurs, disposent du droit de vote lors des assemblées générales et peuvent participer à la gouvernance de l'association.

L'association est dirigée par un Conseil d'administration composé d'au moins 15 et au plus 25 membres actifs dont le Président, élus pour deux ans par l'Assemblée générale.>>

Cette durée pouvant être portée à deux ans et demi sur décision de la prochaine Assemblée Générale pour correspondre au calendrier normal de l'Association.

L'élection des membres du Conseil d'Administration se fera uniquement par voie électronique avec un code unique pour chaque membre

Je soussigné(e),

Prénom NOM : Pauline REFALO

Fonction professionnelle : Directrice de cabinet et
de la communication d'Igny

Déclare être à jour de ma cotisation 2022, et faire acte de candidature pour siéger au Conseil d'administration de Dextera

Date et signature : 21/03/2022

Pauline Refalo

16, boulevard Saint-Germain

CS 70514

75237 PARIS Cedex 05

secretariat@dextera.fr

Chères collègues, Chers collègues,

Le contexte actuel et les difficultés auxquels les collectivités territoriales font face dans leur gestion sont le signe d'un changement d'époque qu'elles doivent accompagner. S'ajoutent également les attentes des habitants qui changent et deviennent plus exigeantes.

Il y a donc un enjeu fort pour les élus et en particulier pour les chefs d'exécutifs, à être au niveau, à la fois sur le sens politique et avec une technicité plus affirmée. Pour cela, nos élus ont plus que jamais besoin d'être secondés par les collaborateurs de cabinet.

Notre association est essentielle à plusieurs titres :

- Défendre le statut des collaborateurs de cabinet
- Echanger sur nos bonnes pratiques
- Être un soutien technique pour permettre aux élus de s'appuyer sur des collaborateurs à la fois politique et technique
- Prendre notre place dans la recomposition politique à venir, en continuant à développer le réseau

Forte de plusieurs engagements associatifs dans le passé, je souhaite m'investir dans la vie de notre association et contribuer à son développement.

Bien à vous,

Pauline REFALO